



## CANTINE

Tarif / jour AQUATINTIENS	Occasionnel Tarif/jour
<p>0,72 ↓ <b>6€</b></p> <p>9 tranches tarifaires en fonction des revenus</p> <p>6,20€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>	<p><b>7€</b></p> <p>AQUATINTIENS - EXTÉRIEURS</p>

Le coût pour la ville de Tinquex est de **10,50€/enfant**

## SMA

Matin ou soir AQUATINTIENS	Journée AQUATINTIENS	Occasionnel matin ou soir AQUATINTIENS	Occasionnel journée AQUATINTIENS
<p>1,10 ↓ <b>1,30€</b></p> <p>1,65€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>	<p>2,10 ↓ <b>2,30€</b></p> <p>2,75€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>	<p>2,70 ↓ <b>2,90€</b></p> <p>3,25€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>	<p>3,20 ↓ <b>3,40€</b></p> <p>3,75€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>

## MERCREDI

Demi-journée AQUATINTIENS	Journée AQUATINTIENS
<p>5,35 ↓ <b>9€</b></p> <p>5 tranches tarifaires en fonction des revenus</p> <p>9,10€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>	<p>11,70 ↓ <b>18,80€</b></p> <p>5 tranches tarifaires en fonction des revenus</p> <p>19,10€</p> <p>EXTÉRIEURS</p>

Les parents doivent fournir le panier pique-nique

## VAC'SPORT LOISIRS

Semaine AQUATINTIENS
<p>Pour 1 enfant</p> <p>66,50 ↓ <b>100€</b></p> <p>130€</p> <p>A partir du 2<sup>ème</sup> enfant</p> <p>55 ↓ <b>82,50€</b></p> <p>5 tranches tarifaires en fonction des revenus</p> <p>EXTÉRIEURS</p>

## MD'ADOS

A la semaine AQUATINTIENS
<p>12 ↓ <b>32€</b></p> <p>34€</p> <p>5 tranches tarifaires en fonction des revenus</p> <p>EXTÉRIEURS</p>



# GUIDE PRATIQUE DES ACTIVITÉS

SCOLAIRES | PÉRI | EXTRASCOLAIRES

LUNDI > VENDREDI  
8H30 > 12H | 13H30 > 18H

AFFAIRES SCOLAIRES  
03 26 08 06 56  
affaires-scolaires@ville-tinquex.fr

PÔLE  
ENFANCE JEUNESSE  
59ter avenue du 29 août 1944

# INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS 2026-2027

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,  
La ville de Tinquex organise l'accueil des enfants dans les structures municipales tout au long de l'année. Vous trouverez dans ce dossier de nombreux renseignements sur l'offre péri et extra-scolaire que la ville réserve aux plus jeunes.

Avant de procéder à l'inscription de votre enfant, il est important que vous preniez connaissance des horaires, des modalités d'inscriptions et des tarifs de ces différents services.

Après lecture du règlement intérieur, le dossier complet peut être déposé auprès du service des affaires scolaires, péri et extra-scolaire ou scanné et envoyé par mail à l'adresse suivante : [affaires-scolaires@ville-tinquex.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-tinquex.fr)

Tout enfant inscrit hors délais ne pourra fréquenter les activités qu'après confirmation par le service.

Pour faciliter vos démarches **pensez à vous inscrire sur le PORTAIL FAMILLE** à l'aide de votre numéro de dossier figurant sur vos factures ou **en cas de 1<sup>ère</sup> inscription directement au service.**

Chaque dossier est **téléchargeable sur le PORTAIL FAMILLE** ou est à **retirer au Pôle Enfance Jeunesse.**

**INSCRIPTIONS DU  
30 MARS AU 29 MAI 2026**  
au Pôle Enfance Jeunesse

LUN. | MAR. | JEU. | VEN.  
8h30 > 11h30 | 13h30 > 16h30

## SCOLAIRE

### Pièces à renseigner et à retourner

- Fiche d'inscription et pièces justificatives

**INSCRIPTIONS DU  
30 MARS AU 10 JUIL. 2026**  
au Pôle Enfance Jeunesse  
ou par mail

**SMA Matin** : 7h45 > 8h20

**Cantine** : 11h30 > 13h30

**SMA Soir** : 16h30 > 18h

avec départ échelonné (en élémentaire départ possible à 17h, 17h30 et entre 17h45 et 18h, **si étude surveillée** départ à partir de 17h45).

## PÉRISCOLAIRE

### Pièces à renseigner et à retourner pour **la cantine**

- Coupon signé après lecture du règlement intérieur périscolaire
- Fiche inscription
- Avis d'imposition 2025 sur revenus 2024
- Prestations familiales (APL, Allocations familiales...)
- Pension alimentaire
- RIB, si prélèvement (ne pas fournir si déjà prélevé les années précédentes)

### Pièces à renseigner et à retourner pour **le SMA (matin ou soir)**

- Coupon signé après lecture du règlement intérieur périscolaire
- Fiche inscription
- RIB, si prélèvement (ne pas fournir si déjà prélevé les années précédentes)

Aucun justificatif de ressources à fournir pour les personnes extérieures à Tinquex ou pour les repas occasionnels. Les menus seront disponibles sur l'application « Ville de Tinquex »

# EXTRA-SCOLAIRE

## CENTRE DES MERCREDIS

À PARTIR DE 5 ANS

Salle d'activité  
du Restaurant Pont de  
Muire – rue pasteur

Matin	Après-midi	Journée
A.E* : 8h > 9h D.E* : 12h > 12h30	A.E* : 13h30 > 14h D.E* : 17h > 18h goûter compris.	A.E* : 8h > 9h D.E* : 17h > 18h (panier pique-nique fourni par les parents), goûter compris.

A.E\* : Accueil échelonné  
D.E\* : Départ échelonné

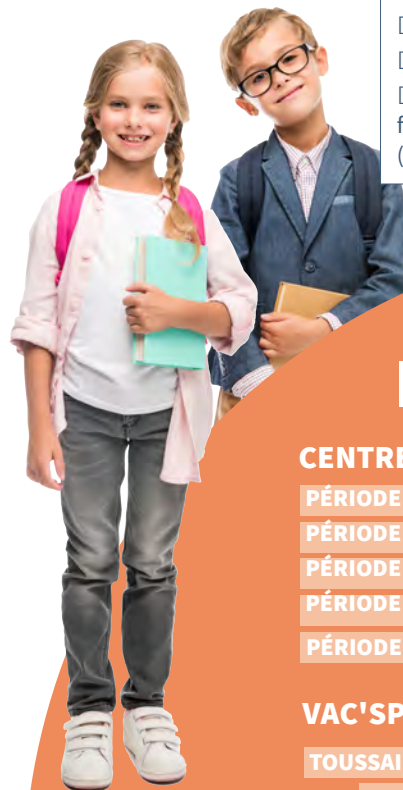
DE 3 À 14 ANS

Maternelle Beauséjour et/  
ou gymnase Croix Cordier

## VAC'SPORTS LOISIRS ET MD'ADOS

### Pièces à renseigner et à retourner

- Fiche inscription
- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- Avis d'imposition 2025 sur revenus 2024, prestations familiales (APL, Allocations familiales...), pension alimentaire (sauf si déjà fourni lors de l'inscription à la restauration.)



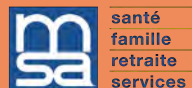
## DATES À RETENIR ! INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT

### CENTRE DU MERCREDI

<b>PÉRIODE 1</b>	du 9 sept. au 14 oct. 2026 →	à partir du 31 août 2026
<b>PÉRIODE 2</b>	du 2 nov. au 18 déc. 2026 →	à partir du 14 octobre 2026
<b>PÉRIODE 3</b>	du 6 jan. au 19 fév. 2027 →	à partir du 18 décembre 2026
<b>PÉRIODE 4</b>	du 3 mar. au 16 avr. 2027 →	à partir du 17 février 2027
<b>PÉRIODE 5</b>	du 3 mai au 25 jui. 2027 →	à partir du 14 avril 2027

### VAC'SPORTS LOISIRS ET MD'ADOS

<b>TOUSSAINT</b>	à partir du 23 septembre 2026
<b>HIVER</b>	à partir du 20 janvier 2027
<b>PRINTEMPS</b>	à partir du 24 mars 2027
<b>ÉTÉ</b>	à partir du 09 juin 2027



Convention signée avec la CAF pour le versement de la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)